

Éditorial

Autor(en): **Clémentçon, Patrick**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **86 (2014)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chères lectrices, chers lecteurs,

«Je pense sincèrement que les établissements bancaires sont plus dangereux que des armées régulières.» Cette citation n'est pas celle d'un économiste dissident du XXI^e siècle. Encore moins celle d'un activiste de gauche de tendance anarchisante. Non. Elle date de 1816 et émane d'un illustre président des Etats-Unis, l'un des pères fondateurs et co-auteur de la fameuse Déclaration d'indépendance de ce futur empire. Ironie du sort, le portrait de Thomas Jefferson figure aujourd'hui sur tous les billets de deux dollars qui s'échangent de par le vaste monde.

De nos jours, le système bancaire est bancal. Dérégulé à outrance depuis les années 70 par une oligarchie avide de profit immédiat et doublé depuis les années 90 par l'émergence de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les banques de l'ombre¹ (shadow banking), le système financier a récemment dangereusement endetté de nombreux Etats (à la suite de la crise des subprimes en 2007-2009), mettant en péril les fondements même de la démocratie par le biais de politiques d'austérité aveuglément imposées un peu partout par des politiciens pris en otage par la caste dominante des économistes néolibéraux (p. 34).

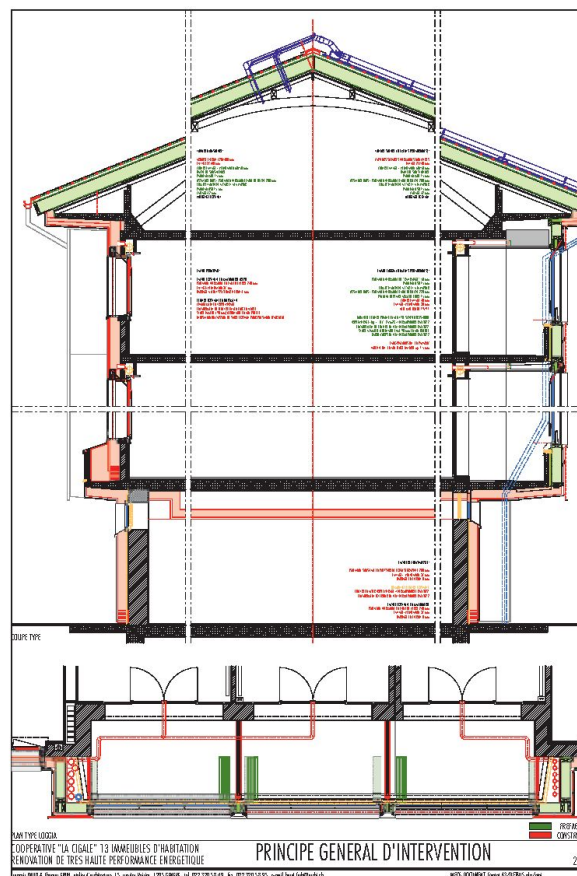
Or, alors même que l'économie peine à se relever des dégâts causés par la crise financière de 2009, diverses banques d'investissement font à nouveau frémir Wall Street avec une nouvelle titrisation immobilière, dont certains prédisent d'ores et déjà l'effondrement aux alentours de 2016-17, avec le risque d'une nouvelle crise financière (pp. 6-13).

On le voit, le logement n'échappe pas à l'avidité des spéculateurs. Sa pénurie ne fait qu'en attiser les excès, même si, en Suisse, il est clairement stipulé dans la Constitution fédérale que «La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables» (art. 41, al. 1, let. e Cst.).

Un des meilleurs moyens de lutter contre la spéculation immobilière, c'est la coopérative d'habitation, un maître d'ouvrage d'utilité publique qui produit du logement de qualité à prix coûtant sur le marché immobilier, hors de toute forme de spéculation et dans le respect de la dignité humaine.

Très bonne lecture, et à bientôt, pour suivre les actualités sur www.habitation.ch

Patrick Cléménçon



*Le principe de rénovation de très haute performance énergétique de La Cigale.
© BG Ingénieurs Conseils/DR*

¹ Les banques de l'ombre sont définies comme un système d'intermédiation du crédit impliquant des entités et des activités se trouvant potentiellement à l'extérieur du système bancaire, et donc non soumis aux dérisoires tentatives de régulation du système financier.